

BULLETIN D'INFORMATION

N° 1 – Saison 2013/2014

1



Le Savoir Nager en Lozère

Comité Régional de Natation du Languedoc-Roussillon



Maison Régionale des Sports
CS37093 - 1039 Rue Georges Méliès- 34967 MONTPELLIER Cedex 2
☎ : 04.67.82.16.67 et 68 - 📠 : 04.67.82.16.86 - E mail : FFN.LANG-ROUSS@wanadoo.fr
Site : <http://languedocroussillon.ffnatation.fr>

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

Du samedi 14 décembre 2013 à Nîmes

Le dossier de l'A.G. 2013 a été diffusé à la FFN et, aux clubs et aux institutionnels de la région Languedoc-Roussillon.

Ces rapports sont enregistrés sur les site des demandes de subvention de la région et de la DRJSCS.

Vous pouvez aussi les consulter sur le site du comité régional par le lien suivant :

<http://languedocroussillon.ffnatation.fr/script/dossiers.php?idtyp=2&idrub=93>



2

Réunion des Présidents des Comités Départementaux

Du 27 janvier 2014

Etaient Présents :

Madame Frédérique ROUANET, Présidente du CD 11
Monsieur Marc CRUBELLIER, Président du CD 34
Monsieur Michel PRECLOUX, Président du CD 66
Monsieur Dominique TRAIN, Secrétaire Général du CRLR et Président du CD 30
Monsieur Gérard NURIT, Vice-Président Délégué du CRLR
Monsieur Jean-Marie APPENZELLER, Vice-Président Délégué du CRLR
Monsieur Jacky VAYEUR, Président du CRLR

Sont examinés les dossiers suivants :

Meeting de Nîmes

Très bonne organisation, très bon déroulement malgré les difficultés rencontrées (horaires).

Championnats N 2 d'été

Une demande d'organisation des N2 d'été sur Nîmes (en lieu et place de Montpellier) est en cours. Courrier a été transmis à l'agglomération. Les raisons de cette démarche sont les suivantes le coût de la location du bassin 5.200,00 € et de la sécurité 2.800,00 €. Monsieur Gérard PORTES nous donnera réponse dans les semaines qui viennent. Réponse de Gérard reçue par mail le 31/01/2014 : l'adjoint aux sports de Nîmes Métropole m'a informé hier soir qu'il vous faisait parvenir un courrier négatif pour l'organisation des N2.

Je tenais à t'en informer le plus rapidement possible.

Fonctionnement Extranat

Dominique TRAIN expose le fonctionnement de la partie « Extranat » réservée à la gestion des officiels.

- Suivi administratif des officiels,
- Système de recherche,
- Courrier et Sélection courrier,
- Mise à jour de la base adresse mail, à ce sujet les clubs ne remplissent pas les cases réservées à ces annotations lors de la saisie de la licence.
- Les droits de gestion du niveau des officiels
 - Les paramètres des saisies sont uniquement ouverts en natation course pour les officiels stagiaires B et C.
 - Le cheminement des dossiers après l'examen sera du candidat au club, au comité départemental puis régional qui effectuera l'enregistrement de la réussite (passage de stagiaire à...) sur « extranat », la délivrance de la carte d'officiel. Un point mensuel ou bi-mensuel sera réalisé par la région et transmis aux départements pour suivi et vérification.
- L'organisation des sessions de recyclage
- Le suivi et la déclaration des officiels après recyclage.

Les Règlements Sportif Régional 2013/2014

Les Interclubs Minimes et cadets : La région prendra en charge les repas des officiels. Le chronométrage semi-automatique sera utilisé sur Béziers pour les benjamins, Chronométrage manuel à Canet.

Le Règlement FINA des officiels

Mise en place des nouveaux règlements pour l'olympiade 2016/2017 sont sujet à de nombreuses critiques et réclamations. La lecture de ces règlements apporte des informations supplémentaires nécessaires aux jugements des nages et virages sans pour autant modifier lesdits règlements.

Toutefois une mise en application nécessite au préalable que l'information « la même pour tous » soit largement diffusée, commentée et expliquée.

Il convient d'être pédagogue surtout au niveau des jeunes nageurs (ses), car nombreux sont ceux qui ne comprennent pas les raisons de leur disqualification.

Présentation du Parcours d'Excellence Sportive – le PES

La recherche de l'excellence doit être présente à chacune des étapes de ce parcours soit de l'Ecole de Natation Française (l'apprentissage) aux équipes de France (la performance).

Le PES 2013/2017 se décline en trois niveaux :

- PES 1 : détection – remontée des informations par les CTS
- PES 2 : pôles espoirs
- PES 3 : pôles France

Le PES doit s'efforcer de promouvoir la complémentarité, la rencontre, l'échange, la communication et la transmission pour progresser ensemble. Nos structures ne doivent donc pas travailler les unes contre les autres mais les unes avec les autres dans le but de conjuguer leurs richesses :

- **L'objectif de performance** prime ; l'organisation, le réseau des structures, les moyens, l'action des cadres... doivent en porter le sens.
- Au sein du PES, chaque structure en parraine au moins une autre du niveau sous-jacent, par exemple, une structure du PES3 parraine une structure du PES2 (En amont de l'accès à la pratique sportive).
- Un réseau de cadres « expert » est constitué pour être au service de ces structures en cas de besoin.
- Si nécessaire, l'INFAN et/ou les ERFAN apportent des connaissances, voire organisent des formations sur mesure pour répondre à des besoins identifiés...
- L'écriture des cahiers des charges doit être de nature à inciter au progrès en fonction des objectifs poursuivis.
- L'idée de distinguer nos structures du PES 3, Pôle France & Pôle France Jeune, ne s'avère pas opportune. Le Pôle France est conservé comme seule référence avec une rédaction du cahier des charges adaptée.

Implantation des Pôles et Fonctionnement des Pôles,

Mise en œuvre de l'objectif Tokyo 2020

Dans la perspective, la Fédération propose un projet objectif TOKYO avec 5 lignes directives :

- Réunir les athlètes « en devenir » afin de leur proposer un accompagnement en fonction de leur(s) spécialité(s)
- Réunir les entraîneurs « en devenir » autour d'entraîneurs experts pour chaque spécialité : groupes papillon, dos, brasse, 4 nages, sprint et ½ fond Nage Libre,
- Créer un dispositif d'accompagnement des athlètes concernés entre deux actions de stages organisées dans la région afin de travailler sur le long terme,
- Créer des documents de formation pour chaque spécialité à destination des ERFAN pour les formations fédérales,

Créer un espace de partage pour stimuler les échanges constructifs afin de permettre -à chacun de se construire son aventure de haut niveau,

L'objectif des stages est de :

- Sensibiliser les nageurs et leurs entraîneurs sur le fait que la recherche de la plus grande efficacité possible dans les différentes nages et dans des conditions d'effort variées, sera déterminante
- Réaliser un bilan des qualités physiques de chaque nageur(se)
- Créer les conditions pour initier une relation d'échange et de confiance qui s'inscrive dans le temps avec un entraîneur ressource
- Informer les nageurs(ses) des comportements inhérents à un haut niveau de pratique

Le comité envisage de mettre en œuvre la même politique au niveau régional. La réunion de la dynamique sportive et de commission sportive natation course du 18 février 2014 proposera au comité directeur un calendrier de stages et sélection selon un principe identique.

Point sur les licences et labellisation

Toujours le même constat.

Présentation d'une méthode qui pourrait permettre à certains clubs d'appliquer la formule : adhérent = un licencié

Echéancier

<u>DATE</u>	<u>OBJET</u>
09/02/2014	IC Benjamins à Béziers et Minimes à Canet
14/02/2014	Visite DTN en LR Réunion de travail à DRCJSCS + réunion CTS ETR
15/02/2014	Meeting de Montpellier Réunion DTN/ERFAN Réunion Pdt FFN + SG FFN + DTN + Bureau Remise des diplômes aux clubs labellisés Tournoi Q Euro Water-Polo - Diplôme label
16/02/2014	Meeting de Montpellier
18/02/2014	Dynamique Sportive et commission sportive
24/02/2014	Comité d'administration de l'ERFAN
27/02/2014	Commission NS avec DTN NS
01/03/2014	Commission régionale Natation Estivale
01/03/2014	Réunion des clubs de Natation Estivale
15/03/2014	Réunion du Comité Directeur
15/03/2014	Commission des Officiels / Examen des Officiels A
22/03/2014	Séminaire des Présidents des clubs
24/03/2014	Dynamique et Commission Labellisation
31/03/2014	Réunion du Bureau élargi
04/04/2014	AG Fédérale Millau
17/04/2014	Colloque HN CROS DRJSCS - intervention du CRLR sur PSE



Réunion du Bureau du lundi 10 février 2014

Etaient Présents :

Gérard VERNEREY, Dominique TRAIN, Gérard NURIT, Jean-Marie APPENZELLER, Thierry JAMET, Joseph BRITTO et Jacky VAYEUR

Visite de la DTN et de la FFN - Planning du 14 et du 15 février 2014 :

Le 13 février 2014 :

Visite de Monsieur Lionel HORTER DTN au Pôle France de FONT-ROMEUE – Information brute, pour l'instant aucune autre information ou invitation.

Le 14 février 2014 :

Arrivée de Patrick DELEVAL et de David NOLOT à 13 heures 30 à Montpellier.

Arrivée du DTN Lionel HORTER vers 15 heures 30

- Vers 15 h 30 : Réunion à la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports (Invitations et Horaires à confirmer)
- De 17 h 30 à 18 h : Commission Technique du Meeting National de Montpellier à Antigone
- De 18 h à 20 h : Réunion des Cadres de l'ETR à Antigone – DTN + Les CTS Thierry JAMET, Joseph BRITTO, Eric REBOURG, Richard MARTINEZ, Anne RIFF, + Les Membres du Comité Directeur Gilles MICHEL, Jean Marie APPENZELLER, Dominique TRAIN et Jacky VAYEUR.
Repas en commun après la réunion (à confirmer)

Le 15 février 2014 :

- De 9 h 30 à 11 h 30 : Réunion ERFAN à Antigone - Les CTS Thierry JAMET, Joseph BRITTO, Eric REBOURG, + Albane BOSC directrice de l'ERFAN, DTN + Les Membres du Comité Administration de l'ERFAN Gilles MICHEL, Jean Marie APPENZELLER, Dominique TRAIN, Gérard VERNEREY, Patrick PUYRENIER et Jacky VAYEUR.

Arrivée de Messieurs Francis LYUCE et Michel SAUGET à 10 heures 20 à l'aéroport

- Vers 12 h 15 : Remise des Diplômes aux clubs labellisés dans la cafétéria d'Antigone (étage et à proximité du bassin de 25m) puis Apéritif
Prévoir repas avec le Président, le secrétaire Général et Dominique BAHON

- De 14 h 15 à 16 h : Réunion à la Maison régionale des sports - Président FFN, SG FFN, DTN, Les CTS Thierry JAMET, Joseph BRITTO et les Membres Comité Directeur Gilles MICHEL, Jean Marie APPENZELLER, Dominique TRAIN, Gérard VERNEREY, Christian RICOME et Jacky VAYEUR
- A/C 16 heures reprise du Meeting National Finale de la 1^{ère} réunion

Préparation de la remise des diplômes Label :

- Courriels et Courriers transmis aux clubs labellisés afin de les inviter à cette manifestation
- Edition des diplômes
- Remise des Diplômes aux clubs labellisés dans l'ancienne cafétaria d'Antigone (étage à proximité du bassin de 25m)
- Apéritif pour entre 60 et 80 personnes (Dirigeants, officiels...) vers 12 heures 15 après la 1^{ère} réunion du Meeting National
- Faire courrier ou mail aux Présidents des clubs pour les inviter

Travaux sur les documents reçus suite à la commission fédérale Nagez Forme santé

- Livret d'éducateur Aqua Santé
- Cahier des charges
- Convention INFAN/ERFAN
- Demande de Bourses
- Dossier d'inscription pour formation d'éducateur fédéral Aqua Sante du 17 au 21 mars 2014 et 07 au 11 avril 2014 à Pantin

Travaux sur les documents reçus suite à la commission du CROS Forme santé

Comment gérer et s'intégrer dans le plan régional du sport santé bien être présenté par le CROS et la DRJSCS. Nous étudierons les dossiers suivants afin de pouvoir obtenir le label

- Label Vivre Sport
- L'institut
- Mission Sport santé « Ensemble préservons la santé des sportifs »..

L'Opération « Savoir Nager » 2014

Questionnement sur comment gérer ou seront gérer :

- Les demandes de participation à cette opération avec la DRJSCS au niveau régional, au niveau départemental
- La réalisation de l'action et le suivi
- Les aides CNDS...

Comment informer les clubs, comment susciter les démarches

Faire un courriel afin de prévenir les clubs sur les organisations de cette opération durant les vacances scolaires.

Emploi Avenir et CAE :

Faire le point pour connaître une première finalité des demandes exprimées en début de saison

Discussion sur :

L'opération TOKYO 2020,

Mise à jour du calendrier et du Règlement sportif régional,

Actes du colloque transversal sur le sport et l'activité humaine "Eriger le Mental" du 30 novembre 2013 à la Maison Départementale des Sports de l'Hérault.

- Informations saisies sur le site régional

Entretien annuel avec le personnel à effectuer.



P.V. de la dynamique et de la commission sportive natation course du 18 Février 2014

Etaient présents:

- Jacky VAYEUR, Président comité régional,
- Dominique TRAIN, Secrétaire Général du comité régional,
- Christian RICOME, Vice-président du CR et Président de la dynamique sportive,
- Philippe JAMET, Membre du comité régional et de la commission dynamique sportive,
- Nathalie BERNARD, Présidente de la commission sportive régionale natation course

Thierry JAMET, CTS Coordonnateur et Eric REBOURG, CTS,
Michel AMARDEILH, Président de la CS Natation de l'Aude,
Sébastien ANDRIEU, Président de la CS Natation du Gard,
Jérôme BONZOMS, Président de la CS Natation des PO,

Absent excusé :

Simon DUFOUR, Membre Comité régional et commission dynamique.

Absents :

Julien MARIMOUTOU, Président de la CS Natation de Lozère,

Damien BARRAL, Président de la CS Natation de l'Hérault.

1.- Visite du DTN et Président FFN :

Points rapides concernant les thèmes abordés lors de la réunion DRJSCS/DTN du 14.01.14 en présence des CT de l'ETR et du président du CR Natation :

- Situation du Pôle France de Font-Romeu, de « Canet » et d'Eric REBOURG – CTS : Canet doit être considéré comme une structure de Natation course « satellite » du pôle France de Font-Romeu, et est donc inscrit dans la filière PES1 (structure associée) de la FFN. La structure de Canet est donc intégrée au PES1 de la FFN sur l'olympiade 2013/2017 de la FFN puisque complémentaire du Pôle France de Font-Romeu. Elle doit également être considérée comme une structure privilégiée d'accueil de stages de préparation en Natation course et eau libre. Structure du PES, elle est également, comme le sont les pôles de Font-Romeu, un lieu privilégié pour la formation des stagiaires entraîneurs et candidats en formation BF3 et BF4 (stages pratiques incontournables dès le BF3).
De fait, Eric REBOURG est en mission nationale pour 50% de son emploi du temps sur Canet. 50% de ses missions restent « régionales » et concernent des missions administratives et sportives en lien avec le CR de Natation, et des missions régionales dans le secteur de la formation de cadres initiale et continue en lien avec l'ERFAN du CR de Natation. La situation d'Eric est donc clarifiée par le DTN avec l'accord avec le Directeur régional pour l'établissement et la validation de sa lettre de mission 2014/2017.
- Situation du pôle Espoir de WP de Sète. Joseph BRITTO est en charge du suivi et de la coordination de cette structure du PES2 de la FFN (mission nationale DTN).
- Situation du pôle Espoir de Natation Synchronisée de Sète. Thierry JAMET est en charge du suivi et de la coordination de cette structure du PES2 (mission nationale DTN).
- La situation de Richard MARTINEZ, CTN, est rappelée : missions d'entraînement du pôle France de Font-Romeu et entraîneur national de Natation sur les équipes de France A.
- La situation et composition de l'ETR modifiée et présentée par Thierry JAMET, ainsi que les missions des CT « régionaux » sont ainsi validées par le DR, la DTN et le président du CR Natation. Les lettres des cadres d'Etat pourront ainsi être signées et validées du la période 2014/2017 par Monsieur le Directeur Régional, Pascal ETIENNE.
- Présentation et participation des clubs FFN à l'opération du MJSVA « Apprendre à nager » mise en place et bénéficiant d'une aide au titre du CNDS 2014, sont également présentées au DR.

Voir le bilan du week-end du 14, 15 et 16 février 2014

Les 14, 15 et 16 avaient lieu : la visite de la Direction Technique National en Languedoc-Roussillon, le Meeting National de Montpellier et le tournoi qualificatif (match aller) de barrage pour l'accession aux Championnats d'Europe de Water-polo 2014 (groupe A)... du Lundi 24 Février 2014 - 19:17 par le lien :

<http://languedocroussillon.ffnatation.fr/rsc/1593/fichiers/dossiers/1839.pdf>

2.- Commission sportive natation course

2.1.- Bilan des compétitions régionales de début de saison 2013/2014.

- Championnats régionaux Alès: du fait de l'ouverture des finales à tout niveau, il serait souhaitable d'envisager de proposer- une finale réservée aux minimes.
- I.C Minimes Canet : rien de particulier à signaler
- I.C Benjamins à Béziers: une structure (hors bassin) un peu « petite » pour accueillir autant de personne à moins d'envisager des gradins.
 - o Le Président signale que le choix des bassins est fait de manière à ce que les lieux de toutes les compétitions puissent harmoniser le déplacement des clubs de manière équitable. La demande d'Alès de tout organiser dans sa piscine parce qu'elle est construite pour faire des compétitions n'est pas une argumentation valable. Un partage doit s'effectuer. Il signale que le volume des bassins du biterrois des arènes est supérieur à celui de toutes les autres piscines de 25m de la région. Par contre effectivement, la surface autour du bassin de 8 lignes est inférieure à celle d'Alès, mais supérieure à celle de Canet...
- Meeting de label national Nîmes : composition des finales A et B TC et C Minimes (suppression des finales réservées aux Cadets(es) trop souvent incomplètes)

- Meeting de label National Montpellier : envisager d'y rajouter le 200 4N et pour les courses de 1/2 Fond allonger sur la soirée du vendredi (avec grille de temps plus difficiles pour ces épreuves) et composition des finales A et B TC et C Minimes (idem remarque Nîmes)

2.2.-Evènements à prévoir et préparer :

- Coupe des Régions Dunkerque :

Demande groupée de plusieurs régions d'avancer les heures afin de pouvoir rentrer par train le soir et ainsi éviter une nuit d'hôtel en plus (ou un déplacement bus).

Les équipes seront déterminées à l'issue des championnats Elite de Chartres sur les résultats bassin 50m (prioritairement) et dans l'éventualité 25m.

Il est nécessaire d'avoir des cadres entraîneurs pour gérer la sélection avec T. JAMET et E.REBOURG ; à ce jour aucune candidature d'entraîneurs parvenue au CR Natation. Thierry précise et rappelle que comme l'an dernier Gérard VERNEREY assurera la logistique de l'encadrement de cette sélection.....et que des stagiaires en formation BF3 pourront assurer l'encadrement technique de cette sélection sous couvert des cadres techniques et entraîneurs de la sélection.

D'autres stagiaires BF seront pressentis pour assurer l'encadrement des sélections départementales pour la coupe des départements et régionale pour la coupe de France estivale 2014.

- Prévoir une réunion des entraîneurs fin Mai / Juin pour expliquer les modifications apportées au programme sportif par la CS fédérale et la DTN pour la période 2014/2017.
- Concernant les N2 été 2014 « zone sud » : suite à une longue discussion et malgré les dépenses supplémentaires générées : frais de location du bassin, surveillance par vigiles ... la commission souhaite maintenir la compétition sur la région et notamment sur la POA à Montpellier. Le comité régional conscient des économies et intérêts significatifs qui en résulteraient pour nos clubs, œuvre pour que les N2 d'été puissent rester sur Montpellier sous condition de limiter certaines dépenses à l'essentiel afin de ne pas générer un déficit trop important.
- Championnats régionaux Benjamins : suite accord municipalité ils seront organisés le 8 Juin à Narbonne – piscine 50m découverte de l'Espace Liberté.
- Informations importantes suite présence ce week-end de la D.T.N. et du président de la FFN dont il faudra tenir compte :
 - La FFN a officiellement évoqué sa volonté d'organiser les championnats de France Elite en bassin de 25 m 2014 sur la POA (rencontre avec Philippe JAMET – président du MANUC – et Jacky VAYEUR – président du CR Natation). Le dossier fera l'objet d'une étude même si le cahier des charges apparaît quelque peu excessif et que beaucoup d'incertitudes demeurent eu égard aux élections locales à venir... De fait la POA pourrait être retenue sur une durée de 5 jours, dont 4 jours de compétition. Cette « réservation » éventuelle du bassin pourrait avoir des incidences sur les autres possibilités d'organisations de compétitions sur la POA sur la saison sportive 2014/2015... Toutefois, si accord trouvé entre les différentes parties, la FFN pourraient attribuer à Montpellier l'organisation des championnats de France Elite 50m 2017...et peut-être même ceux de 2016 (qualificatifs pour les JO) si des retards de travaux ne permettaient pas de pouvoir accueillir ces mêmes championnats sur Dunkerque/métropole...A suivre.
 - La FFN a également fait savoir qu'elle était toujours à la recherche d'équipements adaptés pour accueillir les championnats de France 16 ans et plus ou 15 ans et moins dès la saison prochaine. Elle ne s'opposerait pas à étudier une demande de candidature pour l'une ou l'autre de ces organisations émanant de la région. A suivre également.

3.- Commission Dynamique sportive

3.1.- Programmation le 4 Octobre 2014 d'un séminaire des entraîneurs :

Un thème sera déterminé par Eric REBOURG et Thierry JAMET, en liaison avec les entraîneurs régionaux. La présence d'un membre de la Direction Technique Nationale est souhaitée, une demande du comité sera adressée à la D.T.N. prochainement.

3.2.- Stages regroupements « Elite régionale »: Responsable : Eric REBOURG

Comme l'an passé, en complément de l'action fédérale Tokyo 2020, le CRLR organisera 2 regroupements d'athlètes pour les deux collectifs concernés. Ils se dérouleront l'an prochain sur une seule journée, au Lazaret à Sète, fin septembre ou début octobre 2014. (Prévoir dates pour réservations)

Ces journées serviront d'évaluation biomécanique et physique aux athlètes. De plus, des informations concernant l'environnement du sport de haut—niveau seront dispensées aux athlètes.

Ces actions devront être programmées en complémentarité du projet fédéral « Tokyo 2020 » et dans le respect de la politique de « détection de jeunes talents que la FFN et la DTN souhaiteraient pouvoir développer dès la saison prochain (source fédérale). Aussi nos actions pourraient concerner 2 populations :

1. Pour les Jeunes à partir des garçons 2000 et filles 2001 (participants aux Championnats de France Minimes, aux Championnats de France 16 ans et moins et suivant le classement du Natathlon) =>

Envisager comme une action complémentaire des actions fédérales programmées et comme support à une formation continue de nos cadres régionaux.

2. Pour l'élite (participants aux Championnats de France Elite) => Envisager comme une action supplémentaire de celle de la DTN/FFN «objectif Tokyo 2020 » et comme support à une formation continue de nos cadres régionaux. Les dates seront précisées ultérieurement.
3. Pour l'Elite, une journée supplémentaire pourra être envisagée au mois d'Avril 2015, afin d'évaluer les évolutions biomécaniques et physiques sur la période de 6 mois (octobre 2014 à avril 2015).

3.3.- Mise en place du projet pour permettre à nos nageurs Elite de passer les Brevets Fédéraux : Responsable : E. REBOURG

Le but de cette formation serait d'offrir la possibilité aux nageurs « impliqués » dans l'entraînement de suivre les formations fédérales menant au BPJEEPS AAN dans des conditions qui leur permettraient de pouvoir poursuivre leur projet personnel dans les meilleures conditions.

Une étude va être menée par l'ERFAN afin de définir la meilleure stratégie de formation.

Le BF1 serait la formation qui pourrait être envisagée pour la saison 2014/2015.

Voici un exemple de calendrier (à définir ultérieurement).

- 3 jours fin Aout reprise physique + début BF1 théorique.
- 2 jours vacances de Toussaint suite BF1 théorique.
- 2 jours vacances de Noel fin BF1 théorique.

Cette formation pourrait être associée pour partie à la formation BF1 « classique » mise en place par L'ERFAN...

3.4.- Sélection Open de Vichy

Le comité régional pourrait enfin mettre en place une sélection régionale pour l'Open de France de Vichy avec les finalistes TC des Championnats Elite de Chartres conformément au règlement FFN.

L'ensemble de ces dossiers feront l'objet d'une étude avant validation.

La présidente de la CS
Nathalie BERNARD



L'échéancier.

Le président commission dynamique
Christian RICOME



Le CTS Coordonnateur
Thierry JAMET



P.V. du C.A. de l'ERFAN du 24 février 2014

Etaient présents :

Madame Albane BOSCH Directrice de l'ERFAN,
Messieurs Thierry JAMET CTSC, Gilles MICHEL Président de la commission formation, Dominique TRAIN Secrétaire Général, Gérard VERNEREY Trésorier, Jean-Marie APPENZELLER Vice-Président du CRLR et Jacky VAYEUR Président du CRLR.

Gilles MICHEL ouvre la séance à 10 heures en proposant d'étudier les thèmes suivants :

- Bilan de nos actions
- Perspectives suite à la dernière réunion FFN et nouveaux documents fédéraux reçus par le FFN (BF 1, 2, 3 ...)
- Mise en place des BF 4, DE et autres formations
- Divers

1.- Bilan de nos actions

Les formations au brevet fédéral 1, 2 et 3 ont débutées comme prévues et s'étalent sur la saison en cours. La formation au BP JEPS AAN suit son cours comme noté dans le dossier d'habilitation.

2.- Perspectives suite aux réunions CRLR/DTN/FFN et aux nouveaux documents fédéraux reçus par le FFN (BF 1, 2, 3 ...)

2.1.- La FFN souhaite que les formations soient organisées sur 3 années civiles (BF1 = 1ère année 1; BF2 = 2ème année + BNSSA; UC1 + UC3 + UC9 + BF3 = 3ème année) et en sus BF4 en 4ème année.

C'est retravailler l'ensemble des calendriers : BF1, BF2, et surtout BF3 (3 ans) et BF4 à venir sur une année supplémentaire « année 4 ». Soit les 4 niveaux de formations fédérales sur 4 années civiles !

Ainsi, nous pourrions répartir nos formations sur 3 années sportives donc 4 années civiles construites de la façon comme indiqué :

1°) BF1 + PSC1 la première année sportive (début) ou 1^{ère} année civile, soit de septembre à décembre 2014.

2°) BF2 + PSE1 + TEP + BNSSA de janvier à décembre 2015...Soit la 1^{ère} année sportive (suite) et deuxième année sportive (début) ou 2^{ème} année civile 2015 (complète) de janvier à décembre 2015...

3°) UC1, UC3 et UC9 de janvier à Juin 2016...soit la deuxième année sportive (suite et fin) ou 3^{ème} année civile (début) de janvier à juin 2016.

BILAN 1 : le BPJEPS (+ BNSSA) susceptibles d'être validés de septembre 2014 à juin 2016 (possibilité de travail dès l'été 2016), c'est-à-dire trois premières années civiles (2014, 2015 et 2016) : deux en partie (2014 et 2016)...ou alors 2 années sportives complètes (2014/2015 et 2015/2016) !

En d'autres termes = respect des attentes fédérales...BPJEPS AAN sur 3 ans

4°) BF3 ou BEESAN + UC3 DEJEPS AAN (qui englobe une partie du BF4) : de septembre 2016 à juin 2017....Soit la 3^{ème} année sportive 2016/2017 (complète) et 4^{ème} année sportive 2017/2018 (début) ou la 3^{ème} année civile 2016 (fin) et la 4^{ème} année civile 2017 (début)...

5°) BF4 + révision PSE1 + TEP : de janvier à juin 2018, soit la quatrième année sportive 2017/2018 (fin) ou le 5^{ème} année civile (début) 2018.

BILAN 2 : Validation du BF3 + BF4 + UC3 du DEJEPS = Validation DEJEPS AAN en juin 2018 et possibilité de travail en tant qu'entraîneur en club FFN dès septembre 2018...Avec un niveau de diplôme = BAC + 2.

Aussi, un(e) candidat(e) débutant sa formation l'année de ses 15 ans (c'est-à-dire en septembre 2014) pour devenir entraîneur de Natation, serait en mesure de la mener à son terme (validation BP + DE) en juin 2018, (c'est-à-dire l'année de ses 20 ans) !!! 20 ans = Bac + 2 => respect des attentes fédérales...

De fait nos candidats actuellement en formation BF3 jusqu'en juin 2014, pourrait valider leur BF4 et terminer les contenus de formation de l'UC3 du DE entre septembre et juin 2015, ou janvier et juin 2015 (pour ce qui concerne le reste du BF4 et/ou de l'UC3 du DEJEPS à valider...

2.2.- Dans l'attente, le calendrier 2014/2015 pourrait être le suivant :

- BF1 : démarrage en octobre 2014
- BF2 : pour les BF1 2013 - démarrage en octobre 2014 (décalé)
- TEP en octobre 2014
- UC1, UC3 et UC9 : pour les candidats BF2 pour obtention du BP JEPS AAN - démarrage en décembre 2014 ou janvier 2015
- BF3 : Pour les BF2 2013 et BP JEPS AAN démarrage en novembre 2014 (décalé)
- BF4 : si accord de la FFN, nous pourrions commencer dès janvier 2015
- DE : si habilitation acquise avant juin démarrage de la formation dès janvier 2015

Les ouvertures des formations sont sujettes à un nombre de candidatures minimum afin de les rendre comptablement possible financièrement.

Les tarifs des différentes formations seront calculés à partir de la règle suivante (d'un montant pédagogique horaire mis en pratique depuis 5 ans):

	Théorie	Pratique
Pour ERFAN licencié FFN depuis 2 ans	7,40 €	2,90 €
Pour ERFAN - H<500 h	10,50 €	3,50 €
Pour ERFAN - H>500 h	10,00 €	3,00 €
Pour OPCA - H<500 h	15,00 €	5,00 €
Pour OPCA - H>500 h	12,00 €	3,00 €

2.3.- Réception des nouveaux documents référentiels des brevets fédéraux,

Lors de sa visite du 15/02/2014 et de la réunion sur « l'ERFAN et les formations », David NOLOT a évoqué des manques dans les formations organisées par les régions dans certains domaines cités comme les scolaires, anatomie, physiologie, l'aqua-forme ou aquagym, ... Ces enseignements sont demandés, sans pour autant générer des horaires supplémentaires, seulement pour mettre en phase nos formations avec les formations d'Etat du BPJEP AAN.

- L'ERFAN du comité régional donne de nombreuses informations en supplément non notées aux référentiels qui complètent nos formations dans les domaines souhaités. Toutefois, il conviendra de retravailler l'ensemble des calendriers : BF1, BF2, Nouveauté : pluridisciplinaire (4 options) BF3 et surtout BF4 à venir...

Il a mentionné également qu'il convenait d'utiliser les pôles et les structures labellisées « Formation » pour organiser des stages en situation afin de finaliser des formations BF3, BF4, DE et accueillir des entraîneurs stagiaires.

Attention : Prévoir stage en situation sur pôle pour candidats en formation BF3 puis ceux intégrant une formation BF4 => Font-Romeu ou Canet en Roussillon avec Eric REBOURG. Exemples : dernier trimestre 2014 et période de janvier à juin 2015 + Encadrement de sélections régionales et dans l'éventualité « coupe des départements »...

3.- Mise en place des DE, BF4 et autres formations

3.1.- Diplôme d'Etat et BF4

Pas d'infos sur le DE en matière de durée calendaire si ce n'est le volume horaire. Par contre nous devons nous presser pour :

- Concevoir l'échéancier pour avoir déposé fin mars ou début avril 2014, le dossier DE 2014 à la DRJSCS (après l'avoir transmis à la DTN pour vérification et accord), afin d'obtenir l'habilitation fin juin et de pouvoir débiter la formation début janvier 2015.
- Construire le calendrier et programme de formation BF4 et demander à l'INFAN, l'autorisation d'organiser et débiter BF 4 pour candidat BF3 ayant validé leur diplôme et tout ou partie de l'UC3 du DEJEPS début janvier 2015
- Faire en sorte pour débiter en novembre 2015 la formation BF3 et début formation UC3 du DE pour prioritairement nos candidats concernés ayant validé leur TEP DE obligation 400m 4 nages, ou autres candidats titulaires du BP ayant suivi leur formation au sein de l'ERFAN LR, ou bien encore des candidats titulaires du BPJEPS AAN ayant satisfait aux épreuves de sélection mises en place par l'ERFAN
- Prévoir validation de l'UC3 pour les candidats actuellement en formation BF3 plutôt de janvier à juin 2016, et BF4 +TEP + Révision PSE1 : de Janvier à juin 2016.
- Affaire à suivre sujette à modifications

A ce jour, le diplôme DE n'est pas reconnu par les collectivités, Seuls les cursus OTAPS, ETAPS (Bac + 2), et CTAPS (licence).

3.2.- Certificat d'éducateur aqua-sante

Les documents reçus dernièrement de la FFN, notamment de la commission "Nager forme Santé" font état d'une formation au « Certificat d'éducateur aqua-sante ». L'importance de mettre en place cette certification est dictée par la nécessité d'avoir au sein du club un cadre certifié NFS pour obtenir le label conséquent. L'idée est de procéder au montage d'une formation « initiateur aqua-santé » en Languedoc-Roussillon en activant la commission médicale et associant le docteur Olivier COSTE la DRJS et le médecin président de la commission sport-santé du CROS pour réaliser les 45 heures d'enseignement médical sur les maladies chroniques...

Nous devons une fois le dossier monté, signer une convention avec la FFN qui aura pour objet :

- De définir les modalités de mise en œuvre et de financement du projet de formation du « Brevet Fédéral Educateur Aqua Santé ».
- De définir les engagements fixés réciproquement entre l'INFAN et l'ERFAN dans la cadre du projet de formation nationale déléguée Nagez Forme Santé.

Le financement de cette formation est défini par la fédération à partir d'aide de 4000,00 € à l'organisme de formation et d'un prix d'un montant pédagogique de 1200.00 € par candidat désirant participer à ces deux semaines, financés par les OPCA ou la FFN par une bourse fédérale au club souhaitant former un éducateur. La bourse sera délivrée uniquement dans le cas où des participants ne bénéficieraient pas de prise en charge de leur formation (via leur employeur, un OPCA, autres organismes de financement, ...), l'INFAN s'engage à prendre en charge une partie des frais pédagogiques à hauteur de **800 €**. Pour bénéficier de cette aide, le stagiaire devra justifier « de la non prise en charge de sa formation en fournissant les documents nécessaires (document de demande de bourse fédérale).

Cette somme sera versée directement au club d'appartenance du stagiaire.

3.3.- Formation au PSC1

Une formation secourisme PSC1 pour les officiels du Comité régional sera organisée dès la rentrée prochaine (déterminer lieu et intervenants : pas de prise en charge du repas).

- Proposer 3 dates et voir officiels intéressés pour envisager « départementalisation » si nécessaire.,

3.4.- Formation Evalueur ENF 1, 2 et 3

Le calendrier des formations évaluateurs ENF 1 et 2 sera diffusé prochainement.

La formation ENF3 « natation » sera planifiée avant le 15 juin 2014 dans le cadre de la formation BF3 2014. L'intervenant sera Gérard NURIT. Lui demander de proposer une date pour formation.

3.5.- Formation des tuteurs

Réunir les tuteurs et Organiser une formation à leur attention avant le début des cours aux brevets fédéraux.

4.- Divers

4.1.- Mode de financement des intervenants CESU, auto-entrepreneur, Chèque ou chèque salaire...

4.2.- Journée de formation du 28 février 2014 organisée à Béziers par la DRDJCS

Albane BOSC participera à cette formation d'une journée.

L'arrêté du 3 février 2012 porte modifications du code du sport qui prévoit que soit intégrer à la mise en œuvre de la formation une démarche d'éducation à l'environnement vers le développement durable.

Les objectifs de cette formation sont les suivants :

- Présenter la démarche de développement durable et ses enjeux
- Présenter ce qui se fait déjà dans les organismes de formation
- Construire un outil d'auto diagnostic pour les centres de formation
- Amener les centres de formation à intégrer la démarche EEDD à leur action de formation

- Découvrir des outils pour animer des temps autour du développement durable

4.3.- Revoir la fiche de tâche d'Albane BOSC

4.4.- Réunions des ERFANs FFN du 26 mars 2013 et du 23 mai 2014 à PARIS (Travail sur BPJEP)

4.5.- Participation aux 5^{èmes} journées spécialisées de natation des 27 et 28 mai 2014 à la FSSEP de Ronchin, université Lille 2 Droit et Santé, université STAPS de Lille Métropole.

Sont intéressés : Gilles Michel et Albane BOSC (Voir si possibilité formation par OPCA pour Albane BOSC), Thierry JAMET consultera la DRDJS pour voir si possibilité formation FPC.

4.6.- Questionnaire fédéral à renseigner (retard) au format FFN.

4.7.- Une convention de partenariat sera signée entre FFN/FNMNS à Millau lors de l'A.G. Fédérale du 4 et 5 avril 2014, comme nous l'avons réalisé il y a quelques années.

La réunion est levée à 12 heures 30



Procès-Verbal du Comité Directeur du 15 mars 2014

Etaient présents :

Mesdames BERNARD Nathalie, CRUBELLIER Ludivine, GAUTHEY Nathalie,
Messieurs APPENZELLER Jean-Marie, CRUBELLIER Marc, DUMOTIER Eric, JARROUSSE Yves, NURIT Gérard,
PUYRENIER Patrick, RABAGLIA Jérôme, RICOME Christian, TRAIN Dominique, VAYEUR Jacky, VERNEREY Gérard.

Membres invités présents :

Madame Frédéric PERRIN

Les Conseillers Techniques Sportifs Thierry JAMET, Joseph BRITTO.

Membres absents excusés :

Mesdames FAUVEAU Magali, JARROUSSE Françoise, SUDRE Caroline, SARRUS Anne,
Monsieur BRUNETON Jean-Paul, DUFOUR Simon, GIL Robert, JAMET Philippe, HERNANDEZ Jean Paul, MICHEL
Gilles, Monsieur PRECLOUX Michel

Membres invités excusés :

Madame DUMOTIER Nicole, Monsieur ROMERA Cyril, Monsieur Richard MARTINEZ, cadre responsable du Pôle
France de Font-Romeu et Monsieur Eric REBOURG, Conseiller Technique Sportif.

Sont présents 14 membres sur 24. Conformément à l'article 10 des statuts fédéraux, le Comité Directeur peut valablement délibérer. Le Président ouvre la séance à 9 heures 10 avec l'ordre du jour suivant :

- 1.- Ouverture par le Président
- 2.- Informations diverses reçues depuis le dernier CD.
- 3.- Travaux des commissions
- 4.- Questions diverses.

1.- Ouverture par le Président

Le dernier PV du Comité Directeur du 23 novembre 2013 a été adopté à Nîmes, lors de l'Assemblée générale de décembre 2013.

2.- Informations diverses depuis le dernier CD.

2.1.- Les PV transmis aux membres du comité Directeur :

- L'échéancier
- PV Réunion des Présidents des comités départementaux du 27 janvier 2014
- PV Réunion de Bureau du 10 février 2014
- PV de la dynamique et de la commission sportive du 18 février 2014
- PV du comité d'administration de l'ERFAN du 24 février 2014

En attente :

- Le PV de la commission Natation estivale et de la réunion des clubs d'été du 1 mars 2014

2.2.- Les différents événements du premier trimestre :

- Visite de la DTN des 14 et 15 février 2014 (Lionel HORTER, Patrice CASSAGNE, David NOLLOT, Nicolas SCHERER et Patrick DELEVAL)

Le 14 février 2014

- Une rencontre avec Monsieur le Directeur Régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale et donc l'ensemble de la DTN conduite par Lionel HORTER lui-même, le vendredi 14 février à partir de

15h30 à la DRJSCS de Montpellier. Une première réunion qui après contact pris entre le DTN et Monsieur Pascal ETIENNE était organisée en présence : des responsables du CR Natation et bien entendu son président Jacky VAYEUR, des cadres techniques de Natation en Languedoc-Roussillon et de certains responsables des différents pôles de la DRJSCS de Montpellier : sport, haut-niveau, dopage...

L'objectif de cette rencontre était de permettre au DTN de présenter ses collaborateurs d'une part, mais également d'aborder les thèmes suivants :

- Pôles France et Pôles Espoir de natation course de Font-Romeu, Pôle Espoir de Natation Synchronisée des DC Sétois et le Pôle Espoir de Water-Polo des DFC Sète.
 - La situation administratives des CTS, notamment celle d'Eric REBOURG et sa mission auprès de la structure associée de CANET
 - Les partenaires locaux
 - Les structures supports de stage nationaux et internationaux, le devenir de Font Romeu
 - Le plan ministériel « apprendre à nager », le CNDS 2014, la stratégie fédérale
 - La signature des lettres de mission des cadres techniques
 - La convention ETR
- Une deuxième réunion avait également été programmée toujours en présence de la DTN de 18h00 à 20h00 à la POA (horaire initialement prévu pour la réunion technique du meeting national), et ce, en présence de quelques membres de l'ETR du LR, s'agissant tout particulièrement des présidents(es) des commissions sportives régionales des différentes disciplines.

Les échanges et discussions furent très riches et souvent particulièrement constructives sur :

- *Les programmes sportifs et leurs déclinaisons en région*
- *Les programmes jeunes et leurs déclinaisons en région et dans les départements*
- *Les dispositifs Tokyo 2020*
- *Le fonctionnement de l'ETR*
- *L'accompagnement des clubs*
- *Les organisations locales*

Le comité régional souhaite inviter un représentant de la DTN à l'occasion du prochain séminaire des entraîneurs de N.C. le 4 octobre 2014 à Montpellier.

Le 15 février 2014 :

- *La troisième réunion pilotée par Monsieur David NOLOT, DTN Adjoint en charge de la formation, toujours en présence des cadres de la DTN fut également organisée à partir de 9h30 à la POA (pendant la première réunion du meeting démarré à 8h45). Avaient été conviés à participer à cette rencontre, les coordonnateurs et responsables pédagogiques des formations conduites par l'ERFAN LR, s'agissant d'Albane BOSCH (Directrice de l'ERFAN), de Gilles MICHEL (Président commission formation), d'Eric REBOURG (CTS), de Joseph BRITTO (CTS) et Thierry JAMET (CTS responsable pédagogique). Etaient également présents les membres du conseil d'administration de l'ERFAN LR s'agissant de : Mr Jacky VAYEUR, Mr Dominique TRAIN, Mr Gérard VERNEREY, Mr Jean-Marie APPENZELLER, et Mr PUYRENIER*
- Sont abordés :*
- Les stratégies nationales définies : les formations fédérales et d'Etat
 - Les programmes de formation mis en place par l'ERFAN
 - Les conventions avec nos partenaires
 - L'accompagnement des sportifs de Haut Niveau et Espoirs

L'ERFAN LR fonctionne depuis 5 années et a certifié 60 diplômes

Par de nombreuses caractéristiques régionales, l'ERFAN met en place des formations pluridisciplinaires.

Le Président du CR souhaite présenter d'urgence le nouveau dossier DE.

Faire une communication permanente et passer des informations sur les dispositifs de la formation à travers le magazine fédéral

- *La quatrième réunion à la Maison Régionale des Sports le samedi après-midi de 14h30 à 16h30, étaient menée par le Président du comité régional, toujours en présence du président de la FFN et des cadres de la DTN, mais également de certains membres du CR Natation et cadres de l'ETR, ayant pour objectif de présenter aux instances fédérales le plan de développement 2013/2017 du comité régional de Natation LR. Le président du CR présente le plan de développement régional 2013-2017 décliné du projet fédéral et de ses quatre dynamiques. Sont ainsi abordés les thèmes présentés via le diaporama : les priorités du CR en matière de développement, d'accès au HN et de HN, de formation, d'organisations, de programmes sportifs, d'aides aux clubs...*
- **Tour de qualification au championnat d'Europe de water-polo à Montpellier du 15 février 2014**
- **Labellisation des clubs :**

Ayant commencé depuis plusieurs années l'accompagnement des clubs désirant s'inscrire dans cette démarche, suite à la réception des diplômes fédéraux en version informatiques et à la demande du Secrétaire Général de la FFN Michel SAUGET, la remise des diplômes aux clubs labellisés de notre région s'est déroulée le 15 février 2014 à la piscine Antigone en présence du Président de la FFN Francis LUYCE, de Michel SAUGET et du DTN Lionel HORTER.

Les diplômes ont été remis aux clubs suivants :

Club	Label régional
<i>AS Cournonterral</i>	<i>Animation Natation</i>
<i>SO Bagnols sur Cèze</i>	<i>Animation Natation</i>
<i>Synchro 66</i>	<i>Développement Synchro</i>
<i>CN Lunel</i>	<i>Développement Natation</i>
<i>ASPTT Montpellier</i>	<i>Formation Natation</i>
<i>CNC Alès</i>	<i>Formation Natation</i>
<i>Canet 66 Natation</i>	<i>Formation Natation</i>
<i>Montpellier Synchro</i>	<i>Formation Synchro</i>
<i>CN Saint Cyprien</i>	<i>Formation Synchro + Label National</i>

→ **Visite de Sylvie Neuville de la DTN Natation Synchronisée du 27 février 2014**

Une réunion de la commission natation synchro élargie par la présence de responsables et Présidents de clubs s'est déroulée au centre de 14 h 30 à 16 h 30 au Lazaret. L'ordre du jour était :

- Le fonctionnement et l'organigramme de la commission régionale
- L'intérêt du pôle espoir pour notre commission régionale en termes de formation regroupement, aide aux différents clubs
- La collaboration des différents acteurs
- L'organisation et la fréquentation des compétitions du socle
- Les questions diverses

La réunion s'est déroulée dans un climat serein, diverses orientations ont été traitées. PV en attente.

→ **Visite de Stéphane LECAT de la DTN Eau Libre du 27 février 2014 à Sète pour organisation des championnats de France**

Les championnats de France se dérouleront du 12 au 15 juin 2014 à Sète selon le programme suivant :

- Le 12/6/2014 ; 5 km contre la montre
- Le 13/6/2014 : 10 km individuel
- Le 14 /6/2014 : 5 km individuel et Coupe de France des Régions et 3 km catégories Maîtres
- Le 15/6/2014 : 25 km individuel et course grand public de 1,5 km

Une formation d'officiels A et B sera à organiser

La liste des officiels présents sera à communiquer au département Eau Libre

La communication

Les récompenses

→ **Le Plan d'Excellence Sportive**

Présentation du diaporama et commentaires sur les orientations fédérales du P .E.S.

→ **CNDS : plan « Apprendre à nager »**

Une réunion organisée par la DRJSCS s'est déroulée lundi courant, en présence des responsables des DDCCS et des conseillers techniques où nous étions invités, afin de déterminer la méthode de travail et le montant des aides à envisager pour le plan cité.

Les **5 volets du plan d'actions fédéral et interfédéral** à mettre en œuvre dans le cadre du plan « Apprendre à nager » pour favoriser le développement des apprentissages de la natation en complément de l'école sont :

- 1.- Opération Savoir-Nager.
- 2.- Stages d'apprentissage de la Natation.
- 3.- Ecole de Natation Française dans les clubs.
- 4.- Activités sportives périscolaires organisées dans le cadre de l'Accompagnement éducatif.
- 5.- Apprendre à nager pour les Seniors

Les actions prioritaires seront : le savoir nager et les stages d'apprentissage de la natation puis l'ENF dans les clubs, les deux autres actions faisant parties des orientations déjà prévues dans la note d'orientation.

Les documents relatant ces cinq actions privilégiées ont été transmis à tous les clubs et sont consultable sur le site régional.

→ **Nagez Forme Santé - Formation d'éducateur et label :**

1.- Extrait de la directive nationale du sport dans le domaine des activités physiques et sportives du Ministère confirme le bien-fondé de l'engagement fédéral sur cette thématique :

Extrait de la directive :

« La promotion et le développement des activités physiques et sportives sont une priorité de santé publique qui a fait l'objet d'une communication en conseil des Ministres.

- 1- **La contribution des activités physiques et sportives (APS) à l'amélioration de la santé des populations n'est plus à démontrer.**
 - a. Au niveau local, plusieurs projets et actions concrètes ont été élaborés
 - b. Malgré cet effort, de nombreuses populations restent encore éloignées de toute pratique, ce qui concourt à renforcer les inégalités en matière de santé.
- 2- **Il vous est donc demandé de mettre en place un plan « sport santé bien-être » décliné au niveau régional.**
 - a. Ce plan d'action concernera plus particulièrement les publics dits « à besoins particuliers » : les personnes handicapées, les personnes atteintes de maladies chroniques, les personnes avançant en âge...
 - b. Une somme spécifique a été mobilisée au CNDS au niveau national. ... »

2- Priorité 2 notée au CNDS pour : le sport santé

Les actions soutenues dans le cadre de cette priorité porteront sur :

- La promotion de la santé de tous par la pratique des activités physiques et sportives et contribueront à la mise en œuvre du plan d'actions régional co-signé avec l'Agence Régionale de la Santé du Languedoc-Roussillon (ARS) ;
- La prévention du dopage.

En matière de politique publique, s'agissant de la promotion des activités physiques et sportives pour tous comme facteur de santé, le développement de projets concertés avec les ARS est inscrit au plan 2 quadriennal (2013-2016) porté par l'Agence régionale de santé du Languedoc-Roussillon et la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale et mobilise déjà un grand nombre d'acteurs d'origines professionnelles diverses.

Ce plan s'adresse aux populations qui rencontrent des difficultés pour accéder à une pratique « sport-santé-bien-être » : personnes éloignées de la pratique pour des raisons sociales, économiques, culturelles, personnes avançant en âge, quel que soit le degré de leurs capacités, personnes handicapées, personnes atteintes de maladies chroniques. Il a pour ambition de contribuer à réduire les inégalités de santé.

Les actions soutenues devront avoir comme ancrage territorial le périmètre des contrats locaux de santé (CLS) de la région ou les territoires faisant l'objet de projets spécifiques (territoires du label régional « Ville Vivez Bougez », territoires CARSAT...) et viser les publics ciblés ci-dessus.

Elles devront développer une stratégie adaptée à la caractéristique du public bénéficiaire.

Dans le cadre des actions contre le dopage, le CNDS apportera son soutien à l'antenne médicale de prévention du dopage.

3.- Nagez Forme Santé :

Lors de sa réunion de février 2014 la commission fédérale a travaillé sur le label et la formation du « Nagez Forme Santé ».

Nous avons été destinataire des documents suivants :

- *Livret d'éducateur Aqua Santé*
- *Cahier des charges*
- *Convention INFAN/ERFAN*
- *Demande de Bourses*
- *Dossier d'inscription pour formation d'éducateur fédéral Aqua Santé du 17 au 21 mars 2014 et 07 au 11 avril 2014 à Pantin*

Avant de se lancer dans un projet d'organisation d'une formation d'éducateur-santé, titre nécessaire pour qu'un club obtienne le label fédéral, nous aimerions connaître l'investissement des clubs et l'effectif des cadres souhaitant s'engager.

4.- A niveau du Sport Santé régional CROS/DRJSCS/Ligues

L'orientation est donnée par le Plan Régional « SPORT SANTE BIEN ÊTRE » Région Languedoc-Roussillon *dans les documents :*

- *Label Vivre Sport*
- *L'institut*
- *Mission Sport santé « Ensemble préservons la santé des sportifs ».*

A voir pour soutenir une action pour obtenir le label régional, *comment gérer et s'intégrer dans le plan régional du sport santé bien être présenté par le CROS et la DRJSCS.*

Subvention du conseil régional pour l'année 2014

Une subvention nous est allouée pour la réalisation des actions suivantes :

- 1.- Actions de formation de 10 000,00 € (dépense subventionnable de 66 000,00 € à justifier)
- 2.- Actions d'accèsion haut-niveau de 33 000,00 € (dépense subventionnable de 90 000,00 € à justifier)
- 3.- Actions d'achats d'équipements de 2 000,00 € (dépense subventionnable de 5 000,00 € à justifier)

Les demandes de paiement d'un montant de 50% des actions n° 1 et 2 ont été demandées, ainsi que le paiement de l'action n° 3.

→ **Diffusion aux clubs des manuels extranet**

L'application extraNat-Officiels est désormais accessible aux clubs sur certaines fonctionnalités : recherche d'Officiels, extractions (selon les droits), visibilité des sessions de recyclage...

Entre autres fonctionnalités, il est à noter :

- Lorsque l'Institution (Comité régional, Comité départemental, FFN) a déclaré une session de recyclage sur le serveur, celle-ci sera visible par les clubs et par les Officiels connectés sur leur espace personnel. Ils pourront ainsi se rapprocher de l'Institution pour inscrire leurs Officiels sur la session qui les intéresse.
- L'espace personnel de chaque Officiel a été totalement rénové. Tous les identifiants et mots de passe créés jusqu'à maintenant ont été supprimés. Consultez tous les détails de cet espace personnel sur le Manuel d'utilisation joint à ce mail. Il serait souhaitable de le diffuser aux Officiels de votre club.

Nous avons transmis aux clubs l'information reçue par courriel, à savoir :

- Le **manuel des utilisateurs extraNat Officiels** - Clubs
- Le **manuel des utilisateurs extraNat Officiels** - Espace personnel

Pour traiter ce dossier comme il se doit.

→ **Assemblée Générale du 4 et 5 avril 2014 à Millau :**

Présence des trois délégués, Jacky VAYEUR, Dominique TRAIN et Christian RICOME.

Dès que nous recevrons les documents, nous transmettrons ces informations aux membres du CD et Présidents des commissions afin d'obtenir un retour pour le bureau élargi qui se réunira le lundi 31 mars afin d'étudier la conduite à tenir régionale lors des différents votes.

Etat de la validation des sportifs du pôle « Espoirs » natation course de Font-Romeu.

→ **La Nuit de l'Eau 2014 :**

L'association NAGE ECO L'EAU participe pour la première année à la Nuit de l'Eau une manifestation organisée par la Fédération Française de Natation et l'UNICEF pour le programme Wash au Togo.

→ **Comptabilité**

Point sur les finances :

- Les comptabilités Comité régional, Pôle France et Pôle Espoir sont gérées séparément sous ciel.
- Une présentation des finances par rapport au prévisionnel édité pour 2014 (rapprochement).
- Une baisse des recettes de l'ordre de 42 000,00 € provenant essentiellement d'un manque à gagner au niveau des licences (-1200 par rapport à l'an dernier) et des ressources au niveau des engagements (diminution du nombre de compétitions organisées, donc du nombre d'engagements et augmentation des frais d'organisation).

Problèmes générés par le report annuel des RTT :

- Remise à plat des RTT cumulées en 2013 et avant par les employées et régularisation de la situation à effet au 1 janvier 2014. Dorénavant, les RTT acquises à compter de janvier 2014 doivent être prises dans un délai de un mois.
- Un entretien annuel est à prévoir. Les fiches de tâches sont à revoir. Les avenants aux contrats de travail sont à rédiger suite aux changements de groupes.

3.- Travaux des commissions

→ **Commission Water-Polo :**

Montpellier WP est toujours leader du classement de la phase régulière Pro A Messieurs, le DFC Sète est en 4^e position.

Reçus les renseignements concernant la Coupe de France des régions garçons 14 ans à Mulhouse et les regroupements Interzone.

Achat d'équipement pour la zone en cours de réalisation et des maillots pour l'équipe régionale.

→ **Commission Sportive :**

- Courriel de Michel AMARDEILH signalant un problème de saisie de noms de nageurs lors des interclubs Minimes du 9 février à Canet en Roussillon
Après vérifications, les données erronées saisies et communiquées aux clubs ont été corrigées après la compétition.
- Courriel de Monsieur EVRARD Stéphane pour mise à disposition le bassin olympique de Narbonne pour l'organisation de Championnats régionaux Benjamins du dimanche 8 juin.
- Opération Tokyo 2020
- Présentation du PV de la réunion de la commission sportive du 18/02/2014.
- Stage à Font-Romeu : contrôle par la DDCS des P.O. par une personne habituée à ce titre de contrôle, qui reproche beaucoup de faits tels que: Diplôme non en possession des personnes contrôlées ... Requis de directeur de stage ... Demande de dérogation aux DRJSCS ... vaccins à jour... Nous nous interrogeons sur le bien-fondé de ces démarches au moment où nos clubs choisissent de faire vivre le site de Font Romeu

→ **Conseil Interrégion Natation Course :**

Courriel de Denis CADON du 25 février avec relance du 13 mars 2014 signifiant : N'ayant pas de piscine disponible, le comité Dauphiné-Savoie est dans l'impossibilité d'organiser la Finale Interrégionale du Natathlon en bassin de 50m. Libre à un comité de proposer une organisation.

→ **Commission Natation Eau Libre**

Sont soulevés les points :

- Lister les officiels présents qui participeront aux championnats de France
- La formation des officiels
- La Sélection coupe de France

→ **Commission Natation Estivale**

Ont été discutés :

- Le Calendrier 2014
- La Coupe de France modifications du programme et organisation de cette manifestation en 2016 en Languedoc-Roussillon - 3 dossiers seront à traiter pour un choix entre Céret, Le Vigan et Salindres.
- Le Programme des compétitions de la natation estivale

→ **Commission des officiels**

1.- Formation des Officiels Natation course.

Monsieur Robert GIL est assisté dans les comités départementaux d'un responsable désigné par le comité départemental, à savoir :

- Dans l'Aude : Noëlla BORDERES (C.N. NARBONNE).
- Dans le Gard et la Lozère : Marie TRAIN (NC NIMES).
- Dans l'Hérault : Ludivine CRUBELLIER (Dauphins CLERMONT L'HERAULT).
- Dans les Pyrénées-Orientales : Eveline LE BOULCH (CANET 66).

Ces derniers seront aidés pour les remises à niveau et pour la préparation des officiels aux examens A et B, par les officiels inscrit sur les listes FFN, FINA ou ayant appartenu à ces listes.

- Dans l'Aude : Vonnick DUVAL (O.N. MEDITERRANEE CUXAC d'AUDE) et Eric POUPEVILLE (du MONTPELLIER ANUC, mais demeurant dans le 11).
- Dans le Gard et la Lozère : Anne SARRUS (CN ALES), et Paule MOLLICONE (NC NIMES).
- Dans l'Hérault : Jacques RIERA (MONTPELLIER ANUC), Eric MARUEJOULS (DFC SETE) et Caroline SUDRE (CN BEZIERS).
- Dans les Pyrénées-Orientales : Michel BARDOU (CANET 66), Robert GIL (CANET 66) et Didier JANIN (CANET 66).

2.- Formation des Officiels Water-polo.

Yvan CHABOUD (DFC SETE).

3.- Formation des juges de Natation Synchro.

Vanessa CAILLAUD (CN ST CYPRIEN) et Christine LALE (CN BEZIERS).

Meeting de Montpellier

Mécontentement d'officiels lors de la manifestation d'Antigone suite à réflexions déplacées au sujet de la participation d'officiels différents le matin et l'après-midi

→ **Equipements :**

Les polos pour les officiels A et B sont en cours de distribution.

4.- Questions diverses

Pas de question.

La séance est levée à 12 heures 45

Le Secrétaire Général



Le Président

Séminaire de Présidents de clubs du 22 mars 2014

Etaient présents :

Les Présidents des clubs suivants :

AC TREBES, MONTPELLIER Paillade Natation, NC NÎMOIS, CANET 66 Natation, AS SALINDRES, ASPTT MONTPELLIER, CNC ALES, CN LUNEL

Les DFC SETE étaient représentés par M. Patrick PUYRENIER, également membre du comité

Le DC CLERMONT l'HERAULT était représentés par Marc CRUBELLIER
 Mme Frédérique ROUANET, Présidente du Comité Départemental de l'AUDE
 M. Marc CRUBELLIER, Président du Comité Départemental de l'HERAULT
 M. Thierry JAMET, CTS
 M. Gérard NURIT, Vice-Président du Comité
 M. Jean-Marie APPENZELLER, Vice-Président du Comité
 M. Gérard VERNEREY, Trésorier du Comité
 M. Jacky VAYEUR, Président du Comité

Etaient excusés :

BEAUCAIRE AC
 M. Joseph BRITTO, CTS
 M. Michel PRECLOUX, Président du Comité Départemental des P.O.
 M. Dominique TRAIN, Président du Comité Départemental du GARD

Ouverture de la séance à 12 heures 35 - 10 Clubs sur 54 sont représentés.

Le Président regrette le peu d'engouement des clubs pour ce séminaire surtout que son sujet principal avait trait aux subventions d'Etat du CNSD et du savoir nager. Il remercie les personnes présentes.

L'ordre du jour est le suivant:

- 14 h 30 Le **C.N.D.S., les 5 composantes du plan "Apprendre à nager"**, le sport Santé et le **Nagez forme Santé**
... puis réponses aux questions
- 15 h 30 Le **Parcours d'excellence sportive** puis réponses aux questions
- 16 h 00 Le **plan de développement** du comité puis réponses aux questions (si durée le permet)
- 16 h 30 Débat questions réponses

1.- Le C.N.D.S., les 5 composantes du plan "Apprendre à nager"

Le **plan ministériel « Apprendre à nager »** initié par Madame Valérie FOURNEYRON, Ministre des Sports, De la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative comprend 6 grands objectifs qui doivent permettre d'agir pour réduire le déficit des compétences du savoir-nager constaté chez les pratiquants et pour lutter activement contre le phénomène des noyades.

1. Observer la capacité à savoir nager de la population
2. Développer l'apprentissage de la natation
3. Améliorer la communication et la prévention des noyades
4. Développer et sécuriser les équipements aquatiques
5. Développer la formation des éducateurs et stabiliser l'emploi
6. Développer une prévention en direction des seniors

Les **5 volets du plan d'actions fédéral et interfédéral** à mettre en œuvre dans le cadre du plan « Apprendre à nager » pour favoriser le développement des apprentissages de la natation en complément de l'école sont :

- **Opération Savoir-Nager.**
- **Stages d'apprentissage de la Natation.**
- **Ecole de Natation Française dans les clubs.**
- **Activités sportives périscolaires organisées dans le cadre de l'Accompagnement éducatif.**
- **Apprendre à nager pour les Seniors**

Le document « **Plan apprendre à nager** » reçu de la FFN a été transmis dans son intégralité aux clubs régionaux depuis le 20 février 2014 et de plus est saisi sur le site à l'adresse suivante :

<http://languedocroussillon.ffnatation.fr/rsc/1593/fichiers/dossiers/1835.pdf>

Ces informations sont présentés sous forme de diaporama, commentés et discutés, tant dans les domaines de la mise en œuvre que dans le contenu et la méthode de mise pratique.

Des priorités et les montants des aides ont été décidés lors de la réunion du 10 mars 2014 dans les locaux de la DRJSCS en présence des responsables de la DRJSCS, des DDCS du Gard, de l'HERAULT et des P.O., des CTS de natation, du Président et du SG du Comité régional. Avec :

En priorité 1- l'opération Savoir Nager et les Stages d'apprentissage de la Natation

Une aide d'un montant de 1500,00 € pour deux stages avec séance de 15 heures a été déterminée pour les associations du CIAA signataire de la convention ENF.

En priorité 2 – l'école de natation française dans les clubs a été retenue

Les Activités sportives périscolaires organisées dans le cadre de l'Accompagnement éducatif entreront dans le cadre de l'Accompagnement éducatif et l'Apprendre à nager pour les seniors sera prise dans le cadre de la promotion de la santé .

Il est demandé de vouloir bien organiser une heure d'entretien avec les parents afin de les aviser des dangers, car s'il est évident que le savoir nager permet de se sauver, mais des conditions particulières comme une mer forte, nécessitent une surveillance accrue.

La discussion s'est déroulée par le jeu questions/réponses participatives tout au long de la projection du diaporama.

2.- Le Nagez forme Santé

Le document sollicitant les clubs de déclarer leur activité Nagez forme santé reçu de la FFN a été transmis dans son intégralité par courriel aux clubs régionaux depuis le 20 février 2014 et de plus saisi sur le site à l'adresse suivante : <http://languedocroussillon.ffnatation.fr/rsc/1593/fichiers/dossiers/1833.pdf>

Sachant que des clubs pratiquent l'activité nagez forme santé, « aucune réponse reçue » semble prouver une fois de plus leur désengagement dans le domaine de la santé ou tout simplement leur vouloir unique d'accéder au haut niveau, réalisable uniquement par certains.

Présentation du projet fédéral Nagez Forme Santé par projection d'un diaporama préparé à partir des documents fédéraux.

Les Principaux objectifs de Nagez Forme Santé sont de :

- Valoriser l'activité de la natation comme vecteur d'éducation pour la santé. « la natation au service de la santé publique »
- Promouvoir la santé par la natation.
- Proposer une nouvelle activité de natation adaptée aux personnes atteintes de maladies chroniques.
- Proposer à nos éducateurs BEESAN ou BPJEPS AAN ou BF2, BF3, une formation supplémentaire pour être en mesure d'encadrer des personnes atteintes de maladies chroniques.
- Rester incontournable grâce à la légitimité de notre activité.
- Décrocher des créneaux de pratiques supplémentaires.
- Renforcer le lien Social et l'estime de soi.

Le Nagez Forme Santé s'adresse à tout public des secteurs suivants :

- L'accueil des personnes recherchant un maintien de leur capital santé par la pratique d'une activité sportive : la prévention primaire.
- L'accueil des personnes à risques : la prévention secondaire.
- L'accompagnement et le soutien des pratiquants, à la suite de leur phase « d'éducation thérapeutique du patient » : la prévention tertiaire.

Le Nagez Forme Santé s'adresse aux :

- **Personnes âgées :**
 - pour les maintenir en meilleure santé et les aider à demeurer autonome au fil des années.
- **Personnes en surcharge pondérale :**
 - Le milieu aquatique permet une activité en décharge; articulaire, dorsale, musculaire (apesanteur). La natation augmente la dépense énergétique de base (thermorégulation).
- **Personnes diabétiques**
 - L'activité physique régulière améliore l'équilibre du diabète.
- **Personnes atteintes de maladies Cardio-vasculaires**
 - L'activité physique régulière constitue un des moyens de prévention des accidents.
- **Personnes atteintes de pathologies respiratoires**
 - La pratique de la natation dans une atmosphère chaude et humide facilite la respiration des Asthmatiques et les oblige à contrôler leur ventilation. (Cardiorespiratoire)

La Natation

De nombreuses enquêtes confirment les bienfaits d'une pratique régulière et adaptée de la natation au bénéfice de la santé.

Spécificité du milieu aquatique, bref Rappel :

- Travail en décharge (effet de l'apesanteur)
- Augmente la dépense énergétique de base (thermorégulation)
- Atmosphère chaude et humide : impact sur la ventilation (> capacité respiratoire).
- Effets drainant de l'eau
- Effets sur le retour veineux: position horizontale... Etc.

Le Nagez Forme Santé - C'est :

- **Répondre à notre déclaration «d'utilité publique »**
 - Prendre en compte les évolutions sociétales
 - Développer l'ensemble des secteurs de pratiques
 - Le club, au service de la population, une natation citoyenne
- **Former les cadres dont nous avons besoin pour réaliser nos missions et atteindre nos objectifs**
 - Le brevet fédéral d'éducateur aqua-santé

La Certification fédérale d'éducateur Aqua-Santé

La Certification fédérale d'éducateur Aqua-Santé d'un cadre par club est nécessaire pour que le club puisse obtenir le label "Nagez Forme Santé".

→ **Publics concernés :**

- Les Brevets Fédéraux 2^{ème} degré ayant reçu une formation complémentaire, peuvent être amenés à intervenir sur tous les publics sains sédentaires, à risques ignorés ou dépistés.
- Les Brevets Fédéraux 3^{ème} degré
- Les M.N.S., BEESAN et BP JEPS AAN

→ **Champ et nature des interventions**

Les modes d'intervention qu'ils développent s'inscrivent dans une logique de travail collectif pour :

- Encadrer tout public dans un objectif d'acquisition, de maintien et d'optimisation du capital santé par la pratique de la « Natation »
- Concevoir le projet d'animation dans le cadre de l'activité « nagez-forme santé »
- Encadrer des activités conduisant à l'acquisition, au maintien et à l'optimisation du capital santé par la pratique de la « Natation »
- Concevoir des projets d'activités de la natation en direction des personnes atteintes de maladies chroniques
- Conduire des activités de la « Natation » en direction des personnes atteintes de maladies chroniques
- Participer à l'éducation du patient
- S'intégrer dans le fonctionnement du club
- Assurer la sécurité de la pratique et des pratiquants

Le brevet fédéral d'Educateur Aqua-santé est constitué de 7 Unités Capitalisables (UC) :

(EC : être capable de)

- UC 1 : EC de participer au fonctionnement du club
- UC 2 : EC de préparer une séance
- UC 3 : EC d'encadrer un groupe lors d'une séance en vue de l'acquisition, du maintien et de l'optimisation du capital santé
- UC 4 : EC de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités
- UC 5 : EC de conduire une action éducative
- UC 6 : EC de participer à l'éducation du patient
- UC 7 : EC de maîtriser les outils ou techniques nécessaires à la conduite des activités

Modalités pédagogiques de la formation :

Le volume horaire global de la formation soit à minima 89 heures et l'organisation de la formation se planifie sur 2 semaines au moins.

Le découpage du volume horaire de formation est :

- Formation en centre - face à face pédagogique : 72 heures
 - UC 1: 4h30 UC 2: 9h00 UC 3: 5h00
 - UC 4: 45h00 UC 5 : 2h00 UC 6 : 4h30
 - UC 7 : 2h00
- Formation en centre – pratique avec les formateurs : 4h00
- Travail individuel : 10h00
- Evaluation : 3h00

Modalités d'organisation de la formation

- Nombre d'inscrits à la formation au minima de 10 stagiaires
- Conventonnement FFN/ERFAN
- Cout de la formation par stagiaire 1200,00 €
- Financement par OPCA
- Bourse fédérale de 800,00 € de l'INFAN, qui s'engage à prendre en charge une partie des frais pédagogiques des stagiaires ne pouvant avoir une prise en charge des OPCA
- Versement d'une aide fédérale de 4000,00 € à l'ERFAN, si la formation est en conformité avec le cahier des charges

Mise en place d'une formation

- 1.- Connaître le nombre de cadres intéressés (minimum 10)
- 2.- Travail en cours avec la INFAN, pour mettre en cohérence le projet régional avec une formation programmée en mai de la DRJSCS et le CROS
- 3.- Déposer le projet pour obtenir l'accord fédéral
- 4.- S'inscrire dans le plan « Sport-Santé » du CNDS

Le débat du Nagez forme Santé s'est déroulé par le jeu questions/réponses participatives tout au long de la projection du diaporama.

3.- Le sport Santé – Action 2 du CNDS 2014

C'est : Promouvoir et développer la pratique des activités physiques et sportives comme facteur de santé publique

Présentation du Sport Santé par projection d'un diaporama préparé à partir des documents nationaux.

Contexte Régional

Le plan d'action doit concerner les publics dits à besoins particuliers et s'organiser autour des lignes stratégiques suivantes :

- a) Promouvoir et développer la pratique des APS (particulièrement de loisirs) pour les personnes atteintes de maladies chroniques non transmissibles (diabète, hypertension, cancer...),
- b) Promouvoir et développer la pratique des APS (particulièrement de loisirs) pour les personnes avançant en âge de quel que soit leur lieu de vie (domicile ou institution) et quel que soit le degré de perte de leurs capacités,
- c) Généraliser et professionnaliser les APS en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD),
- d) Renforcer l'offre de pratiques de loisir pour les personnes en situation de handicap compensation quel que soit leur lieu de vie (domicile ou institution) et intégrer les APS dans les plans personnalisés et dans les projets d'établissements,
- e) Renforcer la prise en compte de la promotion de l'activité physique et sportive comme facteur de santé au sein de la politique de la ville, en utilisant particulièrement les dispositifs de proximité tels que les contrats locaux de santé et en mettant en cohérence les politiques publiques de prévention avec le soutien de l'assurance maladie,
- f) Développer les dispositifs de collaboration des acteurs régionaux, et notamment les « réseaux régionaux sport et santé » afin de garantir la mobilisation de tous les acteurs.

Cahier des charges

- Le « sport et santé » correspond aux pratiques sportives proposées dans un cadre adapté à l'accueil en toute sécurité des publics cibles et dans une démarche d'amélioration de la santé des personnes accueillies tout en privilégiant l'évaluation du dispositif.
- Cet appel à projets s'adresse aux associations sportives du Languedoc-Roussillon de niveau régional à local développant une initiative dans le domaine du « sport et santé ».
- **Objectifs stratégiques et opérationnels :**
 - Faciliter l'accès à la pratique d'activités physiques,
 - Améliorer les capacités physiques et Préserver le capital santé,
 - Augmenter l'activité au quotidien,
 - Renforcer le lien social et Améliorer la qualité de vie.
- **Populations cibles**

Les actions proposées doivent obligatoirement concerner les publics dits à besoins particuliers comme spécifiés dans l'instruction du 24/12/2012 et repris dans le plan régional « sport santé bien être » :

- Personnes atteintes de maladie chronique et sédentaires,
- Personnes sédentaires avançant en âge,
- Seniors en établissements (EHPAD...),
- Personnes présentant un handicap physique ou un handicap psychique ou mental.

→ Dépenses subventionnables

Les projets retenus peuvent concerner la mise en œuvre d'actions concrètes mais aussi la formation, le développement de programme « sport et santé » et l'achat de matériel nécessaire à la mise en place d'actions « sport et santé ».

A travers cet appel à projets, le CNDS et l'ARS ne financent pas :

- Les actions à caractère très ponctuel (colloques, séminaires, journées « sport et santé »...) ne s'inscrivant pas dans un dispositif plus large d'action,
- Les actions de sensibilisation et d'information à caractère global,
- Les frais de fonctionnement de la structure.

Le débat du Sport Santé s'est déroulé par le jeu questions/réponses participatives tout au long de la projection du diaporama.

4.- Le Parcours d'excellence sportive

OBJECTIF

Le Parcours de l'Excellence Sportive doit permettre à nos disciplines sportives d'assurer le rayonnement de la France et de la FFN à l'occasion des compétitions de référence internationale. Cela se décline, selon les sports, de la reconquête du haut niveau à l'excellence internationale.

- Pour y parvenir, la recherche de l'excellence doit être présente à chacune des étapes de ce parcours soit de l'Ecole de Natation Française (l'apprentissage) aux équipes de France (la performance).

LIEN FONCTIONNEL ENTRE LES STRUCTURES

Le parcours d'excellence sportive 2013/2017 se décline en trois niveaux :

- PES 1 : Structures associées, clubs satellites - détection – remontée des informations par les CTS
- PES 2 : Pôles espoirs
- PES 3 : Pôles France

CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

- Pour progresser ensemble, le parcours d'excellence sportive doit s'efforcer de promouvoir :
 - La complémentarité,
 - La rencontre,
 - L'échange,
 - La communication
 - et la transmission.
- Les structures doivent donc travailler, les unes avec les autres, dans le but de conjuguer leurs richesses :
 - L'objectif de performance prime ; l'organisation, le réseau des structures, les moyens, l'action des cadres... doivent en porter le sens.
 - Au sein du PES, chaque structure en parraine au moins une autre du niveau sous-jacent, par exemple, une structure du PES3 parraine une structure du PES2 (En amont de l'accès à la pratique sportive).
- Un réseau de cadres « expert » est constitué pour être au service de ces structures en cas de besoin. Si nécessaire, l'INFAN et/ou les ERFAN apportent des connaissances, voire organisent des formations sur mesure pour répondre à des besoins identifiés...
- L'écriture des cahiers des charges doit être de nature à inciter au progrès en fonction des objectifs poursuivis.
 - L'idée de distinguer nos structures du PES 3, Pôle France & Pôle France Jeune, ne s'avère pas opportune. Le Pôle France est conservé comme seule référence avec une rédaction du cahier des charges adaptée.

En Natation Course :

- Le réseau du PES 3 se limite à une seule appellation : « Pôle France ». Il comporte :
 - 2 pôles France institutionnels ; Font-Romeu et INSEP Paris, dotés d'une mission de soutien et d'accueil élargie au service du haut niveau et des équipes de France.
 - 6 pôles France associatifs : Amiens, Antibes, Marseille, Mulhouse, Nice et Toulouse.
- Le réseau des pôles Espoir PES 2 sera composé de 15 pôles :

Amiens,	Antibes,	Bordeaux,	Brest,	Dijon,
Dunkerque,	Font-Romeu	INSEP,	Limoges,	Marseille,
Mulhouse,	Nice,	Pointe à Pitre,	Rouen	Toulouse.

En Natation Synchronisée :

- Pour le PES 3, le pôle France « olympique » de l'INSEP et un pôle France « Junior » à l'INSEP se substituant au pôle France Jeune du club d'Aix en Provence,
- Pour le PES 2 : 4 des 6 pôles Espoir sont reconduits sur les clubs à : Aix en Provence, Angers, Sète et Strasbourg,

En Water-Polo

- La FFN a autorisé les pôles PES 2 de Douai, Taverny, Saint Jean d'Angely, Sète, Marseille et Nice, à maintenir le recrutement de septembre 2013 afin de ne pas pénaliser les joueurs qui avaient déposé leur candidature.
- La saison 2013-2014 est donc transitoire car le cahier des charges de ces pôles sera redéfini pour sous réserve qu'un nouveau projet ait été conçu pour l'avenir du water-polo.

En Eau Libre

- Une Structure Associée PES 3 complètera le dispositif pour les besoins spécifiques à la préparation de l'eau libre, notamment la Préparation Olympique 10 KM et du ½ fond natation. Elle sera implantée en un lieu choisi (Pôle France de Font Romeu, site de Canet en Roussillon) pour la durée de l'olympiade ; son fonctionnement ne sera pas permanent,
- Ce dispositif achèvera les prestations que les pôles France ne sont pas en mesure de proposer.

STRATEGIE EN MATIERE D'ACCES AU SPORT DE HAUT NIVEAU

- La Natation Française se pratique toujours dans les clubs, lieux historiques du développement de la natation dans l'hexagone. Les piscines appartiennent aux communes. Les Associations repérées par leurs résultats et leur structuration peuvent se porter candidates au label pôle France ou Espoir. Elles sont ainsi accompagnées et évaluées par la direction technique nationale.
- Seuls 2 équipements sont « neutre » et n'appartiennent pas à des communes mais à l'Etat : Font Romeu et l'INSEP. Ces deux structures ont des labels pôle France et pôle Espoir.

STRATEGIE DE PREPARATION AUX FINALES ET AUX PODIUMS DES COMPETITIONS DE REFERENCE

- **Les pôles France** sont les structures d'entraînement et de préparation à l'accès aux médailles internationales. 66% des sélectionnés olympiques viennent des pôles France (57% des médaillés).
- Ils sont entraînés par des entraîneurs expérimentés ayant encadré des équipes de France et, pour la grande majorité, permis le gain des médailles mondiales par les nageurs. Le volume horaire d'entraînement est **au minimum** 24 heures par semaine, incluant préparation physique et moyens modernes de récupération.
- La performance exceptionnelle, la médaille mondiale, le titre olympique peuvent également émerger ailleurs que d'un pôle France. Les clubs sont historiquement les cellules de base de la natation française et la relation entraîneur-entraîné y est également très forte. Ainsi des réussites isolées peuvent-elles exister et elles n'en ont pas moins de valeur.
- A ce sujet, au regard des carences notées, au cours de l'olympiade Londres 2012, dans certaines épreuves féminines et masculines (manque de représentativité au niveau international), la DTN initie un programme de stages nationaux regroupant les nageuses et nageurs par groupe de spécialité à raison de deux regroupements annuels encadrés par des entraîneurs experts assistés d'entraîneurs en devenir.
- L'objectif est de faire émerger dans chaque nage des nageuses et nageurs de talent d'augmenter la densité dans ces épreuves. Ce projet devrait produire des résultats notables dans la durée et atteindre une efficience optimale à l'horizon 2020.
- Parallèlement, il est prévu d'intervenir sur les programmes de formation des jeunes et plus spécialement sur les règlements sportifs des compétitions organisées sur le territoire national (projet en cours).
- Les pôles France accueillent aussi des stagiaires en formation d'entraîneur de façon à leur permettre de faire le lien entre la théorie et la pratique ; dans le cadre de leur stage en situation, ils sont placés sous l'autorité de l'entraîneur responsable du pôle France.
- **Les pôles Espoir** sont les structures cibles de l'accès au haut niveau, il y en a un auprès de chaque pôle France. Encadrés par des cadres d'Etat et/ou des entraîneurs titulaires du BE2 ou DES, Les pôles Espoir sont les lieux de formation repérés pour l'accès au haut niveau. La population de ces structures est majoritairement classée « Espoir », ce qui nécessite la réalisation de critères sportifs chronométriques dans au moins deux épreuves différentes.
- De 100 à 140 sportives et sportifs vont s'entraîner dans ces structures à raison d'au moins 9 séances par semaine. L'objectif sportif de cette population est d'une part l'intégration d'une équipe de France « Jeune » et d'autre part d'acquérir le statut de sportif de haut niveau.
- La FFN accompagne financièrement les structures gérées par les comités régionaux, relais institutionnels sur le territoire.

DOUBLE PROJET

C'est un élément du fonctionnement général noté au cahier des charge qui a pour objectif de :

- Permettre aux sportifs admis en structure du PES3 de poursuivre un double projet sportif et de formation ou insertion professionnelle.
- Préparer les sportifs de haut niveau à l'accession aux finales et podiums des compétitions internationales de référence Jeune ou Toutes Catégories.
- En lien avec l'ETR et l'ERFAN, la structure participe à des rencontres et actions facilitant l'échange, la communication, la transmission. En cas de nécessité, l'ERFAN répond aux besoins de la structure.
- L'accompagnement de la formation scolaire doit comprendre plusieurs solutions : aménagement de l'emploi du temps, du calendrier des examens, rattrapage des cours, étalement de la formation, cours de soutien, enseignement à distance (Internet ou fax) durant les stages ou compétitions en période scolaire...
- La reconversion du sportif est suivi par la FFN et par l'INSEP afin d'aider les sportifs dans leur réussite professionnelle.
- Une convention lie la structure à la FFN pour l'olympiade, elle s'accompagne d'un avenant annuel qui permet une vision précise de son fonctionnement, des moyens qui lui sont attribués et de son financement.

LA DETECTION

Dans la perspective, la Fédération propose un projet objectif TOKYO avec 5 lignes directives :

- Réunir les athlètes « en devenir » afin de leur proposer un accompagnement en fonction de leur(s) spécialité(s)
- Réunir les entraîneurs « en devenir » autour d'entraîneurs experts pour chaque spécialité : groupes papillon, dos, brasse, 4 nages, sprint et ½ fond Nage Libre,

La discussion s'est déroulée par le jeu questions/réponses participatives tout au long de la projection du diaporama.

5.- Débat questions réponses

Thierry JAMET explique le plan Tokyo 2020 et son application, donne des renseignements sur la prochaine saison et évoque les décisions prises lors de la dernière commission sportive.

→ Comment garder nos nageurs en Languedoc-Roussillon ?

Sont soulevés le cas des transferts, la présence des nageurs (ses) sur les pôles, les moyens financiers, les participations entre clubs aux championnats de France, le travail en commun sur les stages, lors des sélections, la constitution des listes de Haut Niveau et liste Jeunes, l'accueil des nageurs et nageuses, Comment regrouper les énergies, les synergies...

→ Y aura-t-il une aide financière du comité aux nageuses régionales actuellement s'entraînant au pôle France ?

Il y a quelques temps, avant la création des Collectifs, le comité aidait les nageurs (ses) régionaux du pôle France à l'identique du pôle espoir.

Aujourd'hui, les aides attribuées à nos sportifs sont nombreuses et variées : des collectifs aux résultats, des engagements aux participations...

A ce jour, le bilan comptable est en baisse d'environ 40 000,00 € du fait d'un nombre de licences moindre, d'une ressource sur les engagements en diminution, de frais d'organisation plus importants, etc. Lundi, la commission labellisation se réunira et travaillera sur ces sujets.

→ Quelles sont les actions que vous souhaitez que le comité mette en œuvre en plus de celles actuelles ?

Cette question est restée sans réponse.

La séance est levée à 17 heures 15



P.V. de la Commission Labellisation du 24 mars 2014

Etaient présents :

- Michel PRECLOUX, Président de la Commission Formation,
- Jean-Marie APPENZELLER, 2^e Vice-Président Délégué
- Thierry JAMET, CTS
- Dominique TRAIN, Secrétaire général
- Gérard VERNEREY, Trésorier
- Jacky VAYEUR, Président du comité régional.

Etait excusé :

- Gérard NURIT, 1^{er} Vice-Président Délégué
- Jean-Paul HERNANDEZ, assistant du Président de la Commission Formation

La séance est ouverte à 10 heures 10

→ **Liste des clubs labellisés en 2013 et reconduit en 2014 :**

Les diplômes ont été remis aux clubs suivants par le Président de la FFN Francis LUYCE le 15 février lors du Meeting National et jour du Match qualificatif Euro 2014 France Malte en présence du Secrétaire Général Michel SAUGIER et du DTN Lionel HORTER.

Club	Label régional	Observation
AS Cournonterral	Animation Natation	Participation Départementale
SO Bagnols sur Cèze	Animation Natation	Participation estivale
CN Lunel	Développement Natation	Participation interrégionale
AS Synchro 66	Développement Synchro	Participation régionale
ASPTT Montpellier	Formation Natation	Participation Nationale
CNC Alès	Formation Natation	Participation Nationale
Canet 66 Natation	Formation Natation	Participation Nationale
CN Saint Cyprien	Formation Synchro - Label National	Participation Nationale
Montpellier Synchro	Formation Synchro	Participation Nationale

→ **Deux clubs demandent le label formation.**

Les clubs sont donc priés de transmettre leurs dossiers pour création d'un label comme pour obtenir un label supérieur à celui déjà acquis.

Rappel des critères :

- licencier l'ensemble des adhérents,

- avoir une école de natation agréée ENF,
- Posséder l'encadrement technique et pédagogique conforme à l'E.N.F.,
- Adhérer à la dynamique de performance, de service et de cohésion.

Selon le même principe qui était décidé de privilégier :

- La licence
- Les actions en lien avec les directives fédérales, La vie fédérale du club
- Les actions en lien avec la participation du club à la vie du Comité

→ **Rappel :**

L'éveil aquatique 0-6 ans, l'Ecole de Natation Française, le Nagez Forme Santé, l'Aquaform, le Nagez Grandeur Nature, l'Opération Savoir Nager, Apprendre à Nager, etc. sont autant de programmes et d'activités qui permettent l'accueil de tous au sein des clubs FFN.

→ **Aide aux clubs**

Les aides qui pourraient être destinées à tous les clubs, seraient identiques à celles appliquées l'année passée et en fonction des moyens financiers :

- Aux différents collectifs définis en fonction des résultats 2013, afin d'encourager le développement vers l'accès au haut niveau, aides affectées aux clubs des compétiteurs pour l'organisation de stage, la préparation et la participation aux championnats de France des nageurs, ondines et poloïstes.
- A l'encadrement
- Au développement du Savoir Nager « Opération estivale, réalisée en collaboration avec le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et la de Vie Associative »
- Aux clubs supports organisant des compétitions nationales et interrégionales.
- Aux frais de déroulement de l'Assemblée Générale Annuelle et des membres de toutes les commissions...
- Aux départements

→ **Aides prioritaires aux clubs labellisés**

Les membres de la commission traiteront les aides (montants en fonction des moyens financiers) à allouer aux clubs **uniquement** labellisés en fonction des ressources dédiées, issues des fonds propres du comité

Les orientations pourront être des prises en charge de financement partiel ou total des domaines suivants à affecter aux clubs labellisés :

- De la licence
Ce serait une ristourne à déterminer sur la licence
- Des formations aux brevets fédéraux
Par des tarifs préférentiels et/ou un financement aux formations fédérales
- Des frais d'engagements aux compétitions régionales ou fédérales
Ce serait un retour de 2 euros par engagements sur les compétitions suivantes :
Meeting nationaux de Nîmes et Montpellier
Championnats N2
Championnats régionaux d'été qualificatifs
- Des frais de déplacement et résultats aux épreuves régionales ou fédérales
Déplacements à calculer à partir de la répartition d'une prime pour participation régionale, interrégionale et au niveau national
Résultats à calculer à partir du nombre de nageurs déplacés sur les compétitions IR et Nationales.

→ **Communication**

Les membres de la commission regrettent le désengagement des clubs dans le domaine de l'organisation de manifestations ayant trait à mobiliser, à se faire connaître et à montrer aux municipalités les valeurs de nos engagements. Les actions à primer étaient ou sont :

La Nuit de l'Eau, Toute la Ville Nage, Savoir Nager, Nagez forme Santé et Apprendre à Nager...

D'autre part, les membres présents conviennent de rappeler de :

- Demander aux clubs et comités départementaux de vouloir bien faire figurer les aides régionales très visiblement dans leurs comptabilités respectives.
- Demander aux départements et à la commission coopération interne de diffuser, communiquer afin d'agir pour créer un environnement favorable au développement de la labellisation et créer la cohésion à tous les niveaux.
- Répondre aux attentes des différents acteurs de terrain en valorisant les services aux clubs affiliés et labellisés afin de fédérer d'avantage
- Présenter nos actions sous forme de tableurs et de graphes comme fait en 2013

La séance est levée à 12 heures 15



P.V. COMMISSION NAT' SYNCHRONISEE 29 MARS 2014

Présents :

MNS : Véronique GUMY – Malorie BERNADA- Maeva MACHECOURT, DCS : Rachel CHAFES, CNSC : Tiffany LATORRE – Neus NAVARRO, CNN : Christine LALE, AS66 : Cyril ROMERA et Magali FAUVEAU
NCN : excusé, CAP : excusé

Magali FAUVEAU fait part aux membres de la commission présents de la surcharge de travail que représente la présidence de la commission

1- Présentation du projet de nouveaux règlements

Rachel CHAFES et Magali FAUVEAU présentent le projet des nouveaux règlements de natation synchronisée qui sera soumis à l'Assemblée Générale de FNN le 5 avril 2014 (voir document adressé par la FNN en annexe qui sera diffusé après l'AG).

L'objectif étant que les clubs émettent un avis qui permettra à la présidente de la commission de répondre à la demande du Président du comité régional qui doit prendre position lors de l'AG de la FNN.

Points positifs :

- Obligation de valider les 3 niveaux du socle
- Une épreuve validée est validée à vie
- Suppression de l'épreuve d'improvisation
- Retour de la catégorie des benjamines
- Qualification dans l'année :
 - Evite aux clubs de se trouver avec une équipe qualifiée et pas de nageuses du niveau requis la saison suivante
 - Evite la qualification de trop de ballets pour les N2, notamment de ballets qui n'ont pas le niveau
 - Nouvelle épreuve : High Light
 - N3 pour les espoirs, notamment en solo

Points négatifs :

Qualification dans l'année :

- Les ballets des clubs de haut niveau s'ils ne classent pas dans les 6 premiers du championnat N1 de la saison précédente disputent les régionaux puis les interrégionaux de la saison en cours, laissant peu de chance de qualification aux clubs de niveau moyen pour les N2. En effet, les clubs ont besoin d'un minimum de résultat pour obtenir des soutiens logistiques et des subventions et leur crainte est de rencontrer des difficultés financières s'ils sont relégués en promotion ou s'ils s'arrêtent aux N3.
- Augmentation du nombre de bassins à trouver pour organiser les compétitions régionales (4 compétitions de plus)

Benjamines :

- Cumuler la préparation de figures imposées, des ballets (solo, duo, équipe) et de la formation de la nageuse (socle) demande des heures d'entraînement et des créneaux supplémentaires que les clubs de niveau moyen auront du mal à obtenir

Juniors, seniors :

- Saison sportive courte si le club ne s'engage pas dans l'épreuve High Light

Durée des championnats : une semaine d'absence scolaire, c'est beaucoup

Souhaits et propositions :

- Qualification directe :
 - Augmenter le **nombre de ballets qui disputent les N1 à 20 et prévoir, en plus des 6 qualifications directes des élites, du podium des N2, des qualifications directes des N3 au N1 avec des quotas par IR (ex : TIRQ)**
 - Qualification des régionaux aux N3 aux points obtenus par le ballet
 - Benjamines :
 - Ajouter les N2 et les N1 comme dans les autres catégories et comme dans les autres pays

- Valorisation des promotions au classement des clubs avec un système de calcul identique au FINA : nombre de points obtenus en rapport avec les résultats obtenus et le niveau de la compétition (R ou IR)

CONCLUSION :

Les clubs du LANGUEDOC ROUSSILLON n'émettent ni un avis positif, ni un avis négatif sur les règlements proposés et demandent au Président du comité régional de faire remonter leurs souhaits.

2- Le travail à réaliser par les clubs et le calendrier des réunions de la commission

Après l'AG de la FFN, si les règlements sont adoptés, les clubs travailleront sur la projection des équipes qu'ils présenteront la saison prochaine.

Un tableau ci-joint est à remplir et à retourner par mail à Magali FAUVEAU.

Nom du fichier : vue sur la saison prochaine

Prochains RDV de la commission :

27 avril 2014 à Montpellier : mise en commun des réflexions des clubs

22 juin 2014 au Boulou : proposition de calendrier pour la saison prochaine

3- Le stage régional

Le stage régional aura lieu du 30 juin au 3 juillet 2014 au Boulou.

Il sera encadré par Tiffany LATORRE, Emeline ITHIER et Corinne BLONDEL.

Le contenu du stage est revu puisque la finale du socle et le stage IR n'existeront plus sous la forme actuelle.

Proposition : stage pour préparer les nageuses à la catégorie « benjamine », notamment découverte des figures imposées.

Sélection : nageuses nées en 2003, 2004, 2005 qui ont validé le cycle 1 avant la compétition d'Elne

Priorité aux filles nées en 2004 (2005 un peu jeune pour quitter la famille 4 jours et 2003 dernière année benjamine).

Les entraîneurs de chaque club adresseront à Magali FAUVEAU leur sélection avant le 30/04/2014 - 2 nageuses par club + 2 places supplémentaires



INFORMATIONS – SITES REGIONAUX

E.R.F.A.N. : <http://abcnatation.com/co/erfanlr/>

Région : <http://languedocroussillon.ffnatation.fr/script/index.php>

Mercredi 23 Avril 2014 - 09:12

Coupe de France des Régions Minimes Cadets - La sélection régionale participant à la coupe de France des régions du 8 et 9 mai 2014 à Dunkerque est la suivante

Lundi 21 Avril 2014 - 09:41

Finale du Socle et circuit préparatoire des jeunes - Voici les résultats de la finale du socle des 19 et 20 avril à Saint Cyprien. Le stage IR aura lieu du 16 au 20 juin.

Dimanche 20 Avril 2014 - 10:59

N3 Performances à Perpignan - Vous trouverez toutes les informations relatives à la compétition des N3 PERF qui aura lieu les 24 et 25 mai 2014 à Perpignan (espace aquatique La catalane) sur le site du club organisateur :

Vendredi 18 Avril 2014 - 09:53

Championnats de France élite 50m à Chartres - Trouvez ci-joint le compte-rendu des statistiques et des résultats en finales obtenus par nos régionaux : **1 titre** et 5 podiums en TC, 12 podiums en CEJ et 12 en COMEN

.....

INFORMATIONS – SITE FEDERAL

<http://www.ffnatation.fr/webffn/index.php>

